

Le 15 janvier 2011

Intervention aux vœux du maire

Lue aux vœux du maire de La Chapelle, samedi 15 janvier devant toute l'assistance.

Monsieur le maire.

C'est au nom d'un grand nombre d'habitants de La Chapelle-Saint-Martin que je m'adresse à vous ce soir au sujet du projet de construction d'éoliennes sur la commune.

Nous voulons vous dire, à l'occasion de vos vœux traditionnels, que nous sommes vivement opposés à ce projet, ainsi qu'au projet de créer sur le secteur deux zones de développement éolien (ZDE).

Nous mettons en avant plusieurs arguments :

- la dégradation, pour ne pas dire le saccage, de nos paysages,
- l'incompatibilité avec notre patrimoine local,
- les nuisances occasionnées aux riverains,
- la dévaluation de nos habitations de 20 à 30 %,

Sur un plan plus général nous rappelons que les éoliennes ne présentent pratiquement aucun intérêt économique ni écologique. En effet :

- d'une part, les éoliennes sont principalement financées par les contribuables et les clients d'EDF, c'est-à-dire nous tous ;
- d'autre part, compte tenu de la nature du parc de centrales de production électrique en France, l'installation des éoliennes conduit à une augmentation des rejets de gaz carbonique et donc au réchauffement climatique.

Les bénéficiaires seront avant tout les actionnaires des constructeurs (tous étrangers) et des sociétés d'exploitation ; ensuite les propriétaires et les exploitants des terres où seront implantées les éoliennes ! Ils ne sont que quelques-uns, très peu en fait. Il suffit d'aller consulter le permis de construire déposé à la mairie le 18 décembre dernier pour connaître leurs noms. Ils ont signé un accord avec la société VSB-Énergies-Nouvelles pour 4000 à 7000 € par an et par mât négociés de gré à gré.

Peut-on sacrifier les horizons et la qualité de vie de tous aux intérêts de quelques personnes ?
Les éoliennes, c'est de l'argent pour quelques uns au détriment des paysages de tous.

Pour les communes, certes ce serait une certaine rentrée d'argent. Très modeste en fait, surtout si on la compare aux nuisances et dégradations que ce gigantesque chantier causerait à la voirie et aux équipements communaux. Dix éoliennes ce sont des milliers de mètres cubes de béton, plus de mille tonnes d'acier et un va-et-vient de plus de 1000 énormes camions. Savez vous que les remorques qui acheminent les pales mesurent 49 mètres de long et pèsent 75 tonnes ?

**Sachez, Monsieur le Maire, que nous ne voulons pas d'un tel argent.
Nous préférons rester pauvres sans éoliennes et riches de l'authenticité de nos campagnes et de leur mode de vie. L'âme de nos villages n'est pas à vendre.**

Aussi, nous vous demandons ce soir, de façon solennelle,

- premièrement de revenir sur l'avis favorable au permis de construire déposé par VSB que vous avez transmis au préfet le 18 décembre, jour même du dépôt de la demande, sans consulter officiellement votre conseil municipal ni même sans réelle discussion au sein du conseil.

- deuxièmement, de vous opposer fermement au projet de création de ZDE sur notre Beauce ligérienne, les ZDE constituant une menace grave de prolifération des éoliennes sans garantie d'enquête publique.

Je voudrais conclure enfin en vous demandant de consulter publiquement vos administrés sur un sujet qui nous concerne tous : vous avez tout à y gagner.

Monsieur le maire, je vous en conjure : vous êtes le premier magistrat d'une commune rurale ; battez-vous pour défendre la ruralité et ne cédez pas aux sirènes de quelques investisseurs capitalistes.

Je vous souhaite malgré tout une excellente année 2011 pour vous-même et pour vos proches.

Je vous remercie.

Pour le collectif anti-éolien en cours de constitution.